Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal de la commune d'OLARGUES

en date 5 juillet 2016 à 20h30

<u>Présents</u>: J. ARCAS, O.BALOT, JC.BRANVILLE, B.COVEMACKER, C.CRE, P.DOUR, W.FOSTER, PM.GUIRAUD, P.RIQUIN, R.SANDOVAL, K.SULTER

<u>Absents excusés ayant donné procuration</u>: D.FERLET procuration à P.DOUR, S.VIDAL procuration à O.BALOT, E.JULIEN procuration à C.CRE, M.BARRAL procuration à JC.BRANVILLE

Secrétaire de séance: P.DOUR

Ouverture de la séance 20h30

Monsieur le Maire demande s'il y a des observations ou des modifications sur le compte rendu de la séance du conseil municipal du 8 avril 2016. Le compte rendu est adopté à l'unanimité

A l'ordre du jour :

- · Décisions modificatives du budget principal et budget assainissement
 - Budget Principal

Lors de l'exercice comptable 2015 une subvention d'un montant de 40 000€ a été attribuée par erreur à la commune. Cette somme doit être restituée par l'intermédiaire de la trésorerie.

Voté à l'unanimité

Budget assainissement

Il serait souhaitable d'une modification d'écriture sur le Budget primitif assainissement 2016 pour un montant de 129 €

Voté à l'unanimité

· Choix des entreprises travaux salle culturelle

Mr SAMPER architecte chargé du projet travaux sur la salle culturelle propose un rapport d'analyse des offres.

Le conseil municipal approuve la décision prise par la commission d'appel d'offre.

Choix de l'entreprise travaux voirie « le trouyal »

Pour les travaux de voirie sur le chemin du « trouyal » 3 entreprises ont été consulté Après étude des différentes offres, l'entreprise FERRINI a été retenue

Adopté à l'unanimité

Projet de périmètre de la fusion des communautés des communes

Mr le maire :

o propose le projet de périmètre du nouvel EPCI issu e la fusion des communautés de commune Orb-Jaur, communauté de communes du Pays Saint Ponais , et communauté de communes Le Minervois tel qu'arrêté par Mr le préfet de l'Hérault le 2 mai 2016

- Propose le siège de la future communauté des communes fixé à l'adresse suivante
 Hôtel de ville rue Villeneuve 34220 Saint Pons de Thomières
- Propose de fixer la dénomination de la future communauté de communes comme suit : Communautés de communes Terres du Haut Languedoc
- Propose de fixer le nombre 51 de la répartition des sièges au sein de la future communauté de communes

Voté à l'unanimité

 Transfert de l'exercice de la compétence « maitrise d'ouvrage et maintenance des infrastructures de charges pour véhicules électriques et hybrides (IRVE) à Hérault Energies (dans les conditions de l'article L 2224.37 du CGCT et de l'article 3.8 des statuts d'Hérault Energies)

• Local rue neuve – location saisonnière de 3 mois demande de Mme BONO

Mr le Maire signale que depuis le 30 juin 2016 le local rue neuve n'est plus occupée et qu'une demande de location pour 3 mois (de juillet à septembre) a été faite par Mme BONO Un bail précaire sera proposé pour un montant de 450 € pour 3 mois 150 € de caution Voté à la majorité 1 abstention

• Terrain chapelle Montligeon (Rieumégé) convention à titre précaire

Le terrain qui jouxte la chapelle Montligeon appartenant à Mme RAOUTL AM /BOSSUT Rémi il serait souhaitable d'établir une convention d'occupation d'un terrain à titre précaire et révocable entre les propriétaires et la COMMUNE

Voté à l'unanimité

Association JAZZ DU JAUR: convention utilisation domaine public période Festibaloche
 Une subvention de 3000€ est attribuée à Jazz du Jaur pour l'organisation de la fête locale qui se déroulera le 5.6.7 août 2016

Adopté à l'unanimité

Compteur Linky

Il est unanimement décidé de délibérer en vue de s'opposer à l'implantation de compteurs électriques communicants de type « LINKY » sur le territoire communal.

Questions diverses

- Actualisations des tarifs de location des salles communales Salle polyvalente salle des comportes salle du peuple, les tarifs entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2017
- Camping : compte rendu en 2015 non reçu en Mairie mais au camping et non transmis à la Mairie par le gestionnaire
- o 13 juillet bal à l'esplanade pour la 1er fois , défilé des pompiers le 14
- Compte rendu par Peggy de la réunion des associations. Prochaine réunion fixée au 21 septembre 2016

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15